



*Communiqué de presse  
Paris, le 6 juin 2014*

### **INGlass SpA DÉTIENT 95,44 % DES ACTIONS D'ERMO**

INGlass SpA (« **INGlass** »), société de droit italien, et ERMO (la « **Société** » ou « **ERMO** »), société de droit français dont les titres sont admis aux négociations du compartiment C d'Euronext Paris, annoncent la finalisation de l'acquisition par INglass de 1.719.702 actions ERMO représentant 95,44 % du capital d'ERMO et 97,20% des droits de vote théoriques de la Société.

Dans le cadre des transactions hors marché conclues ce jour :

- Monsieur Jean-Yves PICHEREAU a cédé, à INglass, 100% des actions de la société AURCA, société par actions simplifiée au capital de 6.494.833 euros, dont le siège social est situé 1, rue Eric TABARLY, 53100 Mayenne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Laval sous le numéro 538 297 250 celle-ci ayant pour seule et unique participation 1.500.070 actions de la Société ;
- Messieurs Jean-Yves PICHEREAU, Jacques PINTO et Alain LAUNAY ont cédé respectivement 8, 19.610 et 23.879 actions de la Société à INglass ; et
- Les sociétés ICM et JP MecaTech ont cédé respectivement 157.471 et 18.664 actions de la Société à INglass.

Il est précisé que les actions ERMO visées ci-dessus ont été acquises, comme annoncé dans le communiqué publié le 5 mai 2014, au prix de 13,56 euros. Les actions AURCA ont été acquises sur la base de ce même prix de l'action ERMO.

Conformément aux dispositions des articles 234-2 et 233-1 2° du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), INglass déposera dans les prochains jours un projet d'offre publique d'achat simplifiée (l'« **OPAS** ») sur les actions ERMO non encore détenues par elle-même.

En application de l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et des articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les actionnaires minoritaires de la Société ne représentant pas plus de 5% du capital ou des droits de vote d'ERMO, INglass entend mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire à l'issue de l'OPAS. Le prix proposé tant pour l'OPAS que pour le retrait obligatoire devrait être égal au prix payé par INglass aux termes de la transaction présentée, soit 13,56 euros par action ERMO, sous réserve



de l'obtention d'une décision de conformité par l'AMF ainsi que des travaux de l'expert indépendant qui appréciera les conditions financières de l'OPAS et, le cas échéant, du retrait obligatoire.

A cet effet, le Conseil d'administration d'ERMO a nommé, le 5 mai 2014, le cabinet Sorgem Evaluation, représenté par Messieurs Maurice NUSSENBAUM et Teddy GUERINEAU en qualité d'expert indépendant, conformément aux dispositions des articles 261-1 I et II du règlement général de l'AMF.

Le Conseil d'administration d'ERMO réuni le 22 mai 2014 a décidé de coopter Messieurs Ruben VIDOTTO et Thierry HANIN, en qualité d'administrateurs, respectivement en remplacement de Madame Carine PAVARD et de Monsieur Alain PICHEREAU, démissionnaires, pour la durée restant à courir de leur mandat soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, le Conseil d'administration d'ERMO, tenu ce jour, a constaté la démission de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat, de Monsieur Bertrand HUGAIN et de Monsieur Jean-Yves PICHEREAU par ailleurs démissionnaire de ses fonctions de Président Directeur Général. En conséquence, le Conseil d'administration d'ERMO a décidé de coopter Messieurs Boscariol TIZIANO et Maurizio BAZZO, en qualité d'administrateurs, respectivement en remplacement de Monsieur Bertrand HUGAIN et de Monsieur Jean-Yves PICHEREAU pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Ce même Conseil a également décidé de nommer Monsieur Maurizio BAZZO en qualité de Président Directeur Général d'ERMO.

A ce jour, le Conseil d'administration de la société ERMO est composé de cinq membres, savoir :

- Monsieur Maurizio BAZZO, Président Directeur Général ;
- Monsieur Alain LAUNAY, administrateur ;
- Monsieur Boscariol TIZIANO, administrateur ;
- Monsieur Ruben VIDOTTO, administrateur et
- Monsieur Thierry HANIN, administrateur.

Avec l'acquisition d'ERMO, INglass va consolider son leadership dans la production de moules, blocs chauds et les services à valeurs ajoutés pour ses clients dans la réalisation de pièces plastiques injectées.

INGlass va pouvoir diversifier sa production du secteur automobile vers les industries des cosmétiques, du packaging de la santé et des soins de la personne.

**Clipper Corporate Finance** (T. Febvret), **SOFIGES** (B.Saudubray) et **FIDAL** (P. D'hoir et A. Viros) ont conseillé ERMO.



**EY** (A Casahoursat, F de Simone, R Bonacina, A Cucciaioni), **Lefèvre Pelletier et Associés** (F.Bailly, A.Schaff, L.Cavalier) et **Oddo Corporate Finance** (O.Guignon, R.Attard) ont conseillé INglass.

À propos de INGlass

Contact : Mme Chiara Montagne

Responsable communication

+ 39 0422 750111

À propos de ERMO

Contact : Mme Chiara Montagne

Responsable communication

+ 39 0422 750111